# PROVINCE DE QUÉBEC

**CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT**

**ÉCOLES LAUNAY-TRÉCESSON**

## Procès-verbal de la session ordinaire

**Mardi 23 juin 2020 à 19 h**

Session ordinaire du conseil d’établissement des Écoles Launay -Trécesson tenue par TEAMS le mardi 23 juin de l’an deux mille vingt à dix-neuf heures.

|  |  |
| --- | --- |
| Prés. | Abs. |
| x |  |
| x |  |
| x |  |
| x |  |
| x |  |
| x |  |
|  |  |
| x |  |
|  | x |
| x |  |
| x |  |

# PRÉSENCES

Mmes Louise-Andrée Audet, Présidente

Syndie Fradette, parent

Katy Bourgault, enseignante

Vanessa Barrette, enseignante

Maryann Corriveau, enseignante

Marie-Claude Trudel, enseignante

Membres communauté :

Claudine Martineau

Marianne Fortin

Ms. Jean-François Drouin, délégué au comité

de parents

Sébastien Boucher, substitut au comité

de parents

Aussi présent :

M. Steve Marquis, directeur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, SALUTATIONS ET PRÉSENCES ;

Le quorum est atteint. M. Steve Marquis, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Il est *19 h 04* .

**CE-764-20 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme *Maryann Corriveau*

1. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR ;

**QUE** l’ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE.**

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVI DE LA SÉANCE DU 3 juin 2020 et suivi ;

**CE-765-19 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme *Katy Bourgault*

**QUE** le procès-verbal du 20 novembre 2019 soit adopté tel que présenté.

*Erreur. Claudine Martineau était présente*

**ADOPTÉE.**

1. INTERVENTION DE L’ASSEMBLÉE ;

aucune

1. CORRESPONDANCE ;

aucune

1. ADOPTION :
   1. Budget initial 2020-21 :

*Clientèle semblable, légère augmentation.*

*Revenus : 945391$*

*Dépenses :\_926125$*

*Léger surplus, mais il va y avoir plus d’heure dans les services à prévoir. Budget équilibré*

**CE-766-20 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de *Louise-Andrée Audet,*

**QUE** \_Le budget initial 2020-2021 soit adopté tel que présenté.

* 1. Balance du budget du CE :

*Aucune dépense en 2019-2020.*

*Il reste 500$. Achat de tableaux blancs individuels afin que les élèves écrivent avec des crayons effaçables.*

**CE-767-20 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de *Marie-Claude Trudel,*

**QUE** \_La balance du budget du CE soit adoptée telle que proposée.

1. APPROBATION :
   1. Sorties éducatives :

*À Launay, activité diner pizza et petite activité.*

*À Villemontel, enseignant d’éducation physique du secondaire est venu animer des activités sportives. Diner hot dog, slush et barbe à papa par la cantine de Yves Lachance. \_Aucune sortie éducative à l’extérieur de l’école.*

**CE-768-20 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de *Vanessa Barrette,*

**QU’** *aucune sortie éducative n’a eu lieu*.

**ADOPTÉE.**

1. INFORMATION ET CONSULTATION ;

8.1 Retour en classe septembre 2020 :

*Retour obligatoire, plus de suivi à la maison. Distanciation : sous-groupes de 6 élèves au sein des classes afin de ne pas avoir de distanciation entre eux. Aucun contact entre les autres sous-groupes. Pas de changement de locaux, les spécialistes vont se déplacer entre les classes. Aucun casier ne sera disponible.*

8.2 Nouveau personnel :

*Marie-Ève Moisan-Gosselin obtient le poste de technicienne à Villemontel\_pour 28 heures.*

8.3 Nombres de parents au CE :

*4 parents*

* 1. Date AGA :

*14 septembre, probablement à 19h. Il nous est impossible de savoir si la rencontre va être en présentiel ou par Teams.*

1. RAPPORTS (INFORMATION) :
   1. Comité de parents (CSH) :

*Aucune rencontre depuis le dernier CE*

* 1. L’O.P.P. :

*Rien*

1. AFFAIRES NOUVELLES :

10.1

*Rien*

*Bon déroulement malgré les défis de cette année. Beau CE. Remerciement à Louise-Andrée pour ses 21 ans comme membre du CE en tant que parent.*

1. ÉVALUATION;
2. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE;

**CE-769-20 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de

*Louise-Andrée Audet*,

**QUE** l’assemblée soit levée.

**ADOPTÉE.**

Il est *20h00*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Louise-Andrée Audet, présidente , secrétaire